

L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE

COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours rue de Chartres, No. 116, entre St.-Louis et Conti.

No. 44

NOUVELLE-ORLÉANS, LUNDI 16 NOVEMBRE 1839.

Vol. III.

Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'une piastre par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent six escalins pour la première fois, et trois escalins pour chaque insertion subséquente, pour chaque ligne, payable d'avance, ou bien une piastre par carré, pour la première insertion, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

Vente par le Marshal.

N. B. Oulaw vs. P. L. Hamblet.

EN vertu d'un writ d'alias fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Prévai, juge conseiller, j'exposerai en vente, Mercredi 11 Novembre, à 4 heures, au Principal, 1 Armoire, 2 Tapis, 9 chaises, 1 Secrétaire, 1 parti de sciencé, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.

3 nov. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

F. Fritz contre James Swain.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Prévai, juge conseiller, j'exposerai en vente, Vendredi 13 Novembre, à 4 heures, au Principal, 1 Table, 2 bois de lit, 3 chaises, 1 bureau, &c., saisis dans l'affaire ci-dessus.

6 nov. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

J. C. Thibault contre J. P. Roman.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Prévai, juge conseiller, j'exposerai en vente, Samedi 14 Novembre, 1 coupon de Dap brun, 1 coupon de devant de Gilet, saisis dans l'affaire ci-dessus.

6 nov. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

N. B. Oulaw vs. P. L. Hamblet.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Prévai, juge conseiller, j'exposerai en vente, Mercredi 11 Novembre prochain, à 4 heures, au Principal, 2 Mirrors, 1 table, 1 bureau, 1 canapé, 2 tapis &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.

29 oct. L. DAUNOY—Marshal.

25 PIASTRES DE RECOMPENSE.

Parti marron de la briqueterie de M. Alexandre Lemaire, à deux milles au-dessous de la ville, un nègre nommé CHEBLEY, âgé d'environ 20 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, de couleur brune. Il a le bout de l'oreille droite coupée, et porte souvent un mouchoir pour le cou. Il marche vif et boite légèrement de la jambe droite. Il s'habille proprement, fréquemment avec une veste et des pantalons de basin ou de serge. La susdite récompense sera donnée par le sous-signé à quiconque le fera ramener ou le fera mettre dans la geôle de cette ville.

5 nov. THÉO. NICOLET & Co.

LES sous-signés reçoivent par le navire Seine, capt. Tyson, venant de Bordeaux, les articles suivants qu'ils vendront à des prix modérés.

Sanguines de premier choix. Pêches assorties, à l'usage des pharmaciens. Fleurs et plantes médicinales. Poix d'Iris. Nerolie, &c.

26 mai. FORESTIER et Co.

FROMAGE.

10 caisses Fromage, en débarquement du navire Azelia, à vendre par

10 oct. N. C. BYRNE Dorsière.

200 Barils Blanc de Génupe pour broyé

Phuile, en débarquement du brick Swan, venant de Philadelphie et à vendre par

27 juin S. ROAN & P. MOCO.

Hotel de la Marine.

M. BOUCHET à l'honneur d'informer ses amis et le public qu'elle vient de se procurer un établissement et un logement, afin de se procurer de ceux qui ont l'honneur de venir à son service, et elle espère que ses amis auront pour elle la même estime qu'ils ont eue auparavant.

6 nov.—3

FROMAGE.

10 caisses Fromage, en débarquement du navire Azelia, à vendre par

10 oct. N. C. BYRNE Dorsière.

200 Barils Blanc de Génupe pour broyé

Phuile, en débarquement du brick Swan, venant de Philadelphie et à vendre par

27 juin S. ROAN & P. MOCO.

Hotel de la Marine.

M. BOUCHET à l'honneur d'informer ses amis et le public qu'elle vient de se procurer un établissement et un logement, afin de se procurer de ceux qui ont l'honneur de venir à son service, et elle espère que ses amis auront pour elle la même estime qu'ils ont eue auparavant.

6 nov.—3

FROMAGE.

10 caisses Fromage, en débarquement du navire Azelia, à vendre par

10 oct. N. C. BYRNE Dorsière.

200 Barils Blanc de Génupe pour broyé

Phuile, en débarquement du brick Swan, venant de Philadelphie et à vendre par

27 juin S. ROAN & P. MOCO.

Hotel de la Marine.

M. BOUCHET à l'honneur d'informer ses amis et le public qu'elle vient de se procurer un établissement et un logement, afin de se procurer de ceux qui ont l'honneur de venir à son service, et elle espère que ses amis auront pour elle la même estime qu'ils ont eue auparavant.

6 nov.—3

FROMAGE.

10 caisses Fromage, en débarquement du navire Azelia, à vendre par

10 oct. N. C. BYRNE Dorsière.

200 Barils Blanc de Génupe pour broyé

Phuile, en débarquement du brick Swan, venant de Philadelphie et à vendre par

27 juin S. ROAN & P. MOCO.

Hotel de la Marine.

M. BOUCHET à l'honneur d'informer ses amis et le public qu'elle vient de se procurer un établissement et un logement, afin de se procurer de ceux qui ont l'honneur de venir à son service, et elle espère que ses amis auront pour elle la même estime qu'ils ont eue auparavant.

6 nov.—3

A VENDRE.

Une MAISON briquetée entre poteaux, située sur Bourgogne No. 268 entre St. Philippe et Dumaine, mesurant trente deux pieds de face sur 120 pieds de profondeur, composée de quatre appartements, chambre haute, dépendance, cave et galerie; cuisine, chambre à domestique, magasin à bois, pigeonnier, puits en briques, et jardin entouré de palissade. La cour, les corridors, la cave et la cuisine, sont briquetées. Ladite propriété est bien connue ayant été construite par feu Mr. François Drex qui l'a habitée pendant nombre d'années. 29 sept.

LES sous-signés ont à vendre les articles suivants qu'ils ont reçu par le Louisiana de New-York.

20 barils Essence de Térébenthine.

200 " Peinture blanche &c. &c.

De plus en magasin cinq cents caisses de Vin de St. Julien, Château Léoville et La Rose, le tout très qualité et à des prix modérés.

Ils offrent à loyer présentement l'entresol de la maison qu'ils occupent.

26 sept. FORESTIER et Co.

ETAT DE LA LOUISIANE.

PAROISSE ST. CHARLES.—Comté des Allemands.

Le 20 du mois de Novembre prochain, à 9 heures du matin, il sera vendu publiquement et à l'enchère, par le juge-avocat, pour cette paroisse, sur l'habitation ci après décrite, à la requête de M. Michel Friloux, les objets suivants, sa propriété; savoir:

1° Une HABITATION de 10 arpents et demi, plus ou moins, de face, sur 40 arpents de profondeur, ou à peu près, et fermant à cette distance, située en cette paroisse sur le bord droit du fleuve, à environ 19 lieues de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornée dans sa partie supérieure par la propriété de M. Honoré Zéringue, et un morceau de terre appartenant à Mme. veuve Hymel et qui est enclavé dans ladite habitation, mesurant un demi arpent de face sur moins d'un arpent en profondeur; et dans la partie inférieure par la propriété de M. Paul Friloux; sur laquelle habitation Mr. Michel Friloux, se réserve un terrain entouré et des bâtiments qui sont dessus, situés à la borne inférieure, ayant un demi arpent de face sur un arpent et demi de profondeur.

2° Environ 12 arpents de cannes plantées, 29. Neuf Chèvres (2 anglaises et 7 créoles), 4 paires de bœufs de terre, 49. De 25 à 30 Moutons.

5° Quelques Vaches et autres bêtes à cornes, 6° Tous les Instrumens Aratoires qui dépendent de l'habitation,

7° 260 barils de Mûre,

8° 19 Esclaves des deux sexes 77 hommes, 10 femmes et 8 enfants, depuis 1 jusqu'à 15 ans.

CONDITIONS.

Les objets de nature mobilière seront payés comptant, depuis une jusqu'à \$500; et depuis cette somme et au-dessus en tout d'avril de l'année 1830.

L'habitation et les esclaves seront payés comme suit: savoir: les deux huitièmes du prix en tout Avril 1830, deux huitièmes en tout Avril 1831 et les autres trois huitièmes en tout Avril 1832.

Les acquéreurs fourniront leur billets endossés à la satisfaction du vendeur; et l'habitation et les esclaves resteront hypothéqués jusqu'à parfait paiement. J. M. MOREL GUERMAND, 21 oct.—5, 1ps

PENSIONNAT POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

ÉTABLISSEMENT de Mlle. Evershed.

Pour les pensionnaires et les externes, est toujours fixé à cette maison commode et agréable, rue Bourbon No. 16, deux portes après l'Église Episcopale.

Les branches suivantes d'une éducation libérale et soignée sont enseignées dans son établissement.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; l'Écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes;

Histoire ancienne et moderne; La Mythologie; Les belles Lettres; Le Dessin; La danse; la musique vocale et instrumentale.

Son établissement est composé également d'écolières françaises et américaines; les deux langues y sont généralement parlées; et par conséquent on peut en profiter avec le plus grand avantage de la part de la continuité, à la connaissance des règles grammaticales.

Madame Evershed pénètre des devoirs que lui impose son état, et désirant les remplir avec autant d'exactitude que possible, est toujours assistée par des personnes d'une capacité reconnue et de la plus grande assiduité à remplir leurs engagements; elle se croit donc autorisée à promettre aux parents, et autres personnes, que les élèves continueront à recevoir tous les soins qu'il est possible de leur donner pour acquiescer à une éducation utile et solumente. 3 Novembre.

B. TURPIN, offre à vendre à son magasin, encadré des rues Royales et Orléans, quelques douzaines de véritable

Extrait d'Absinthe,

A MORTIERS & LECOUTRE, A Diers Gravera, canton de Neufchâtel, en Suisse. 17 sept.

Sanguines de France.

Reçues par le Bolivar du Havre et à vendre par

8 aout. FORESTIER & Co.

A LOUER.

Une Maison de campagne agréablement située à environ trois quart de lieue au-dessous de la ville et du même bord. S'adresser au bureau de cette feuille. 2 aout.

Bon Café

A UN ESCALIN la livre au magasin d'ANT. MICHOU, sur la Levée vis-à-vis l'ancien marché. 1er sept.

Remède de Le Roy,

PRÉPARE et expédié par le pharmacien Cottin.—ANTH. LAUREUX du Dr. Guillou. Au magasin d'ANT. MICHOU, sur la Levée vis-à-vis l'ancien marché.—On trouve au dit magasin des LIQUEURS fines de la Martinique. 1er sept.

SANGUES.

EN débarquement du navire Milton et à vendre par le sous-signé.

Superbes sanguines.

Pâte pectorale de Hégauld.

Crains de Serris de Dr. Franc.

Siropp pectoral de Lamouroux.

Idem idem de Charpentier.

Flacons assortis Bouchard, à l'Eméri.

Poudre et Liqueur Végétale pour les dents.

Basins garnis pour malades.

Régénérateur de Tranche-Lalasse.

Seringues à soi-même.

Seringues à Bédard etc.

21 Oct.—2f. H. JAMBU.

CHANGEMENT DE

DOMICILE.

Le sous-signé informe le public et ses amis qu'il a transporté son magasin rue Toulouse, la porte après la pharmacie de M. Blanchet, et qu'il continuera de tenir un assortiment de chapeaux et de souliers, etc. à des prix modérés.

13 Oct.—2f. J. BRUNET.

CHAUSSURES.

REÇU par le Talma et à vendre par les sous-signés, dans leur magasin Rue Condé, entre Châles Dumaine et Madras, un assortiment de CHAUSSURES pour hommes, femmes, et enfants, le tout des meilleures manufactures du nord.

8 Octobre—3 fait. A. BLANCHET et Co.

300 Barriques Vin de Marsaille, d'importation récente, et ayant droit au drawback, à vendre à des conditions avantageuses, par

JULES LEBLANC, No. 182, rue Royale. 22 Septembre.

LOTÉRIE

DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

des Natchitoches. 1re classe

Devant se tirer positivement à la Bourse, Samedi 21 Novembre.

PROSPÉRIÉTÉ.

Lot de \$10,000 \$10,000

1 " " 4,000 " 4,000

1 " " 500 " 500

1 " " 1,800 " 1,800

1 " " 1,600 " 1,600

1 " " 1,352 " 1,352

6 " " 750 " 4,500

6 " " 550 " 3,300

6 " " 350 " 2,100

156 " " 60 " 9,360

730 " " 8 " 5,840

7800 " " 4 " 31,200

8,700 Lots \$77,952

15,600 Billets blancs.

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30 : \$35 avec deux et 7,200 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera d'entre eux : et le billet qui aura les 1er, 2e, et 3e numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à \$10,000

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant respectivement, comme suit :

No. 1, 2 et 3 4,000

2, 1 et 3 2,500

2, 3 et 1 1,500

3, 1 et 2 1,000

3, 2 et 1 1,152

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros tirés, savoir: les 1er, 2e, et 3e, dans quelque ordre se soit, auront droit à

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros tirés, savoir: les 2e, 3e, et 4e, dans quelque ordre que ce soit, auront droit à

Les 156 billets qui auront deux des numéros tirés, savoir: le 2e et le 3e, auront droit à

Tous les autres billets, au nombre de 730, ayant deux des numéros tirés, auront droit chacun à

Les 730 billets, ayant un des numéros tirés, auront droit chacun à

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix inférieur que celui qui l'aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. F. AGET, rue de Chartres, No. 116.

1re des Billets.

Entiers \$4, demis 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$16 ; demi et quart de proportion.

J. B. F. AGET.—Directeur, rue de Chartres, No. 116, entre les rues Conti et St.-Louis. 29 Sept.

CHAPEAUX

DE GOUT.

M. MICHOIS & KEELER, No. 86, rue de Chartres, ont reçu par le navire Français, plusieurs caisses de CHAPEAUX de paille, qu'ils garantissent être américains à tous ceux offerts en vente dans ce pays.

Le sous-signé offre à vendre l'amiable

et à des conditions très avantageuses, les Terrains ci-après, et situés au 16 Décembre prochain, ils ne sont pas vendus, ils seront offerts en vente publique à la bourse d'ici jour 16 Décembre, à midi précis.

Un Terrain au faubourg Bayet-Ste. No. 6, ayant 60 pieds de face sur la rue Tchapioulas sur 181 pieds de profondeur, avec une maison de 4 appartements construite en bois.

Un do. do. No. 28, ayant 72 pieds de face sur Josephine sur 130 pieds de profondeur, ledit terrain est entouré.

Un do. do. No. 89, ayant 72 pieds de face sur Josephine, sur 150 pieds de profondeur, ledit terrain entouré.

Un do. do. No. 101, de face sur Philippe, sur 180 pieds de profondeur: entourés.

Un do. do. No. 70, faisant encadrement et ayant 60 pieds de face sur Rousseau, sur 150 de profondeur rue Philippe, ledit terrain cultivé en jardin.

Un do. do. No. 16, ayant 60 pieds de face sur Tchapioulas, sur 150 de profondeur; sur ledit terrain se trouve une petite maison de 3 appartements.

Un do. do. No. 17, faisant encadrement et ayant 60 pieds de face sur Tchapioulas, sur 150 de profondeur rue Philippe; sur ledit terrain existe une très jolie maison de maître bâtie entre briques et poteaux, de 5 appartements, cabinets et caves, plus une cuisine de 2 appartements, 2 écuries, magasin et pigeonnier le tout en très bon état.

Un do. do. No. 13, faisant encadrement et ayant 60 pieds de face sur Tchapioulas, sur 155 de profondeur rue Jackson, sur ledit terrain existe une belle maison de maître, bâtie en briques, ayant cinq grands appartements, chambre haute et basse et band, attenant à la maison se trouve un grand magasin en briques de 16 pieds environ de face à la rue Tchapioulas, et dans la cour une cuisine à 2 appartements, 3 pigeonniers et autres bâtiments, le tout en très bon état.

Un do. do. No. 1 et 2, faisant encadrement, ayant 60 pieds de face sur Tchapioulas, sur 80 pieds rue des Honnes; sur ce terrain existe une jolie maison en bois de 5 appartements, 2 cabinets et une bonne cuisine à 2 appartements et cabinet.

THÉODORE SECOND, No. 23, rue Toulouse. 31 oct.—6

Le sous-signé offre à vendre les articles

suivants, savoir: 75 barils Langues de Morde, 25 do. Hassage d'Esence, 5 barils Citrons frais, Salaisons assorties, Sardines à l'huile au-beurre, Confitures de la France, Sirop de Groseille et d'Ananas, Liqueurs de la Martinique et de Bordeaux, Vins de toutes espèces, Kirawasser de la Forêt Noire, &c. &c.

B. TURPIN, 14 mai encadré des rues Orléans et Royal.

A LOUER.

UN NEGRE d'une vingtaine d'années, entendant à la païsserie, parlant français, anglais et espagnol. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'imprimerie de cette feuille. 10 sept.—2f.

DE VENTE.

254 tercios CACAO superior de Tabasco, legado por el berganza americano William, procedente de Veracruz, capitán John Hughes, à la consignation de FRANCISCO PATRO, quinquina de Poydras y Levé 26 sept.

UN jeune homme arrivant de Cayenne,

où il a géré plusieurs secreries, connaissant parfaitement la culture des terres basses, désire se placer sur quelque habitation en qualité d'administrateur; il peut conduire Tuilerie et Briqueterie, et peut également se rendre utile en donnant des leçons de français et des premiers éléments de mathématiques.

S'adresser rue de la Levée, No. 105, entre St. Philippe et Dumaine. 8 Oct.

AVINGT PIASTRES DE RECOMPENSE.

CELUI qui conduira à la Geôle de cette ville, un nègre nommé GEORGE, parlant bien l'espagnol, âgé d'environ 38 ans. Cette esclave est avec un nom mé Joseph Mariano, (Eavagnol), pêcheur, qui la soutient: ils font ensemble des voyages à la Grande Terre et au Bonnet Carré, et ils ont été vus dernièrement dans les environs de chez M. Livaudais.

Il sera donné vingt piastres de plus à celui qui prouvera en présence la négrerie, qu'elle était avec le dit Joseph Mariano, et fournira par des renseignements à rendre entre les mains de la justice. V. ROUBAGE, 30 juillet.

510 DE RECOMPENSE.

PARTI PARTON de chez le sous-signé, le 22 Octobre courant, le nègre nommé GEORGE, parlant anglais; taille de 5 pieds 8 pouces (mesure anglaise). Lors de son départ, il était vêtu d'un pantalon de cotonnade bleue, d'une chemise de toile et un gilet de cotonnade bleue. Il lui manque une dent à la mâchoire supérieure; il a le teint rouge.

Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord, sous les peines prévues par la loi. J. H. CAVALIER, 27 oct.—5f. Paroisse Jefferson.

TRAITES SUR LA HAVANE à trois out

de vue, à vendre par 1er. oct.—6 SIMON CUCULLU

<